

Checklist des bonnes pratiques lors de la détention de petits camélidés



Posséder des petits camélidés, c'est accepter la responsabilité d'animaux particuliers qu'il faut apprendre à comprendre et à éduquer.

Vérifier la présence / absence de ces éléments de base : une case non cochée est une base essentielle non

respectée.



	Les lamas ou alpagas sont plusieurs (au moins 2 petits camélidés) -[P.9]	
MODE DE VIE	Les mâles et les femelles sont séparés	
	Je peux séparer les petits camélidés des autres animaux (chèvres, moutons, équidés) -[P.9]	
	Les jeunes lamas ou alpagas ne sont pas caressés comme des peluches par les propriétaires ou le public (imprégnation conduisant à l'euthanasie) -[P.10]	
	Les lamas ou alpagas ne sont pas utilisés comme monture -[P.18]	
ENVIRONNEMENT	Ils disposent d'un abri (10m² pour 3 animaux + 2m² par animal en plus)	
RONN	Ils disposent de zone d'ombre en été	
ENVI	Absence de fil barbelé -[P.11]	
NOIF	Il y a du foin à volonté et/ou une pâture enherbée	
ALIMENTATION	Il y a de l'eau propre à volonté	
	Aucun produit transformé n'est distribué (pain,)-[P.13]	
SOINS	Un tondeur ou le propriétaire les tond (si non = maltraitance)-[P.16]	
	Les onglons sont coupés	
	Les soins sont prodigués (vaccination, vitamine D, vermifuge si besoin)	
<u></u>	Les animaux sont pucés et enregistrés (sirecam pour un camélidé venant de France), éduqués au licol	
> Pour plus de renseignements :		

Association Française Lamas et Alpagas : www.lamas-alpagas.org